



Comptes rendus — CA SMAI — 02 octobre 2015

Présents : F. Alabau, C. Chalons, J.-S. Dhersin, E. Gobet, F. Hubert, F. Lagoutière, A. Lejay, T. Lelièvre, M. Lewin, A. Lissier, Y. Penel, M. Zani.

Présents (en visio) : T. Champion, V. Dolean, V. Louvet, S. Mancini, B. Nkonga, V. Perrier, A. Samson, C. Scheid.

Représentés : A. Cohen, F. Issard-Roch.

Excusés : A. Ambroso, J.-B. Caillaud, M. Lavielle.

1. Nouvelles de la SMAI

1.1. Comité Scientifique du CANUM 2016

Le CA de la SMAI et le comité local d'organisation du prochain CANUM 2016 (IECL, Nancy) ont établi conjointement le comité scientifique du prochain congrès d'analyse numérique 2016. Il sera formé par :

- Christophe Besse
- Virginie Bonnaillie
- Franck Boyer
- Annalisa Buffa
- José A. Carrillo
- Monique Dauge
- Benjamin Jourdain
- Antoine Lejay
- Gabriel Peyré
- Stéphanie Salmon

1.2. Organisation des prochains CEMRACS 2017 et CANUM 2018

Bruno Bouchard (CEREMADE, Paris Dauphine), Jean-François Chassagneux (LPMA, Paris Diderot), François Delarue (LJAD, Univ. Nice), Emmanuel Gobet (CMAP, Polytechnique) et Jérôme Lelong (LJK, Ensimag) ont déposé un projet d'organisation du CEMRACS 2017 (17 juillet - 25 août) sur le thème "Numerical methods for stochastic models : control, uncertainty quantification, mean-field".

Le CANUM 2018 sera organisé par le Laboratoire de Mathématiques de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (LMV, UVSQ).

2. Grand Public

2.1. Projet de cycle SMAI bi-site Musée du CNAM (Paris) / Académie Belles Lettres -MMI (Lyon)

La SMAI réfléchit à la mise en place d'un cycle SMAI attractif comme activité Grand Public de mathématiques appliquées (au sens large) et ouvert sur le public, dont l'organisation pourrait être bi-site. Il pourrait s'agir par exemple d'un cycle "Une invention, des mathématiques : de l'invention à aujourd'hui" autour des collections du musée du CNAM, avec le support de la MMI (Maison des Mathématiques et de l'Informatique) et de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Lyon. Le CA a échangé sur les modalités de mise en place de ce projet, notamment sur le public visé, le comité d'organisation, le comité scientifique et sur une liste de premiers intervenants.

2.2. Cap'Maths et Animath

La situation d'Animath s'est améliorée suite au versement durant l'été d'un appel de fond correspondant à des dépenses de 2013. La reprise de l'action "Les Maths, ça sert", avec le concours en secrétariat de la fondation C'Génial, est en bonne voie. Deux autres appels de fond pour des dépenses de 2013 et 2014 et du premier trimestre 2015 ont également été remis à l'ANRU. Le paiement retardé de ces appels fragilise les associations porteuses de projet.

La structure pérenne qui doit succéder à Cap'Maths serait une fondation nationale portée par une équipe lyonnaise menée par Petru Mironescu, responsable du labex Milyon. Le CGI (le Commissariat général à l'investissement chargé de la mise en œuvre du programme d'investissements d'avenir) souhaite mettre à la disposition de ce projet de structuration de l'activité de diffusion en mathématiques et informatique une partie des fonds Cap'Maths.

2.3. Don à Animath et situation du projet "Mathématiciens dans les classes"

La SMAI a reçu une demande d'un don de 1500 euros pour Animath. Le Bureau et le CA ont donné leur accord et proposent de signer une convention expliquant que le don constitue la contribution de la SMAI aux difficultés rencontrées par le projet.

Il est envisagé que l'action "Mathématiciens dans les classes" reprenne cette année. La SMAI souhaiterait obtenir davantage d'informations sur les modalités de cette reprise. La position exprimée en CA est de ne pas s'engager pour l'instant.

2.4. Semaine des maths

La Semaine des mathématiques montre à tous les élèves des écoles, collèges et lycées ainsi qu'à leurs parents, une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques. La cinquième édition aura lieu du lundi 14 au dimanche 20 mars 2016, avec pour thème "Maths et Sports".

Plusieurs personnes travaillant sur ce thème ont été contactées par des membres du CA.

3. Enseignement

Le nouveau président du jury du CAPES est Loïc Foissy. La ministre a annoncé lors de sa conférence de rentrée que le concours verrait la création d'une option informatique pour la session 2017. Les modalités précises d'organisation n'en sont pas encore connues.

Les projets de programme de mathématiques pour les cycles 2, 3 et 4 élaborés par le CSP (Conseil Supérieur des Programmes) ont été rendus publics le 18 septembre 2015 par la ministre. Ils peuvent être consultés sur la page dédiée du site de la CFEM

<http://www.cfem.asso.fr/actualites/nouveaux-programmes-math-2015>

Le prochain salon de l'éducation ONISEP aura lieu du 19 au 22 novembre à la porte de Versailles. Une stand commun sera tenu par la SMAI, la SMF et l'association Femmes et mathématiques. Le thème retenu pour cette année est "Formations et métiers pour une planète durable".

4. Vie de la SMAI

4.1. Prix Louis Bachelier

Le processus pour le prochain prix Louis Bachelier est lancé et le comité de sélection doit être formé. Une première liste de membres possibles pour ce comité, proposée avec l'avis du Conseil Scientifique de la Fondation Natixis et de la SMAI et devant être soumise à la LMS, a été discutée lors de ce CA.

4.2. Convention de partenariat SMAI-AMIES

Un avenant à la convention de partenariat SMAI-AMIES pour la période 2015-2017 a été établi pour les RMI (Rencontres Math-Industrie) et validé par le Bureau et le CA de la SMAI. Les modifications concernent essentiellement le partage des bases de données et le pilotage commun de l'organisation des RMI.

4.3. Grilles salariales et gestion des secrétariats

Dans le cadre de la nouvelle législation, une mutuelle a été proposée aux secrétaires de la SMAI pour une mise en place au 1er janvier 2016. La SMAI prend à sa charge la moitié du prix de l'adhésion. Une secrétaire a accepté, l'autre non car bénéficiant déjà d'une mutuelle familiale.

Afin de faciliter la projection de carrière des secrétaires, la SMAI souhaite mettre en place des grilles indiciaires de salaires calquées sur celles du CNRS. Ces grilles dicteraient combien de temps la salariée reste dans un échelon, et de combien l'indice augmente d'échelon en échelon à l'ancienneté, et jusqu'à quel indice limite. En fin d'échelon, la solution pour la salariée qui souhaite continuer à évoluer est de changer de catégorie en acceptant de nouvelles responsabilités et missions (nouvelle fiche de poste). La mise en place d'un système de primes est envisagée et la prise en charge des jours de carence imposés par la SS lors d'arrêts maladie a également été discutée.

Le principe des grilles salariales et des primes a été adopté à l'unanimité par le CA.

La SMAI envisage de recruter un ou une responsable administratif pour soutenir le développement de l'activité et prendre des responsabilités plus importantes dans l'organisation des congrès et manifestations (CANUM, congrès SMAI, CEMRACS...), dans la mise à jour du site web...

4.4. Responsabilités au sein de la SMAI

Le CA de la SMAI est à la recherche de personnes (en son sein ou non) acceptant de s'impliquer sur différents aspects liés aux nombreuses activités de la SMAI, notamment pour le comité de rédaction du Matapli, la lettre électronique MaddMath, et le suivi et la relance des adhésions. Concernant ce dernier point, la question de la remise à plat complète de la base des adhérents est posée. Un cahier des charges précis devra être réalisé pour envisager une externalisation de la prestation.

Simona Mancini a accepté d'être responsable des actions vers les correspondants locaux de la SMAI. Nous envisageons notamment d'organiser une journée annuelle des correspondants locaux, et de mettre à leur disposition des transparents présentant les activités de la SMAI, afin qu'ils puissent relayer ces informations au sein des laboratoires. L'objectif est d'avoir une articulation plus suivie avec les correspondants locaux pour une meilleure connaissance et diffusion des actions de la SMAI.

4.5. Financement du prix Jacques-Louis Lions et autres prix

La dotation initiale du prix Jacques-Louis Lions, provenant de l'Association Colloque Jacques-Louis Lions, est épuisée et ne permet donc plus le financement du prix (le prix est financé à 80 % par l'Académie des Sciences et à 20 % par la SMAI). Bien que la pérennité de ce prix ne soit pas remise en cause, la SMAI profite de cette étape pour réfléchir à l'organisation et au financement de ses prix, ainsi qu'à la création de nouveaux prix scientifiques ou de vulgarisation des mathématiques appliquées et d'investissement dans la communauté.

4.6. Site Web

Le SMAI réfléchit à la refonte de son site web. Un premier cahier des charges a été préparé par Antoine Lejay, avec l'aide de Marguerite Zani et Yohan Penel. Deux entreprises ont été contactées et des discussions sont engagées. En lien avec ce projet, un groupe de travail piloté par Yohan Penel va être mis en place pour mener une analyse de l'image et de l'identité visuelle souhaitées de la SMAI. Les résultats de ce groupe de travail devraient permettre de guider l'habillage du nouveau site mais aussi d'améliorer la communication extérieure de la SMAI.

5. Nouvelles des groupes thématiques

5.1. SMAI-MAIRCI

Violaine Louvet, responsable actuelle du groupe, souhaite passer la main. La thématique de MAIRCI est importante et doit être visible à la SMAI. La difficulté de ce groupe vient du fait qu'il est transverse et que les membres de la SMAI se retrouvent d'abord dans un des autres groupes (GAMNI par exemple), avant d'être dans MAIRCI. L'organisation de journées avec d'autres structures (groupes

thématiques ou GDR) a bien marché et doit sans doute être développée. La thématique a vocation à faire le lien avec la SIF.

Une discussion va être engagée avec le conseil scientifique de la SMAI sur l'évolution du groupe et rediscuté lors d'un prochain CA.

5.2. SMAI-MODE

Le comité de liaison du groupe SMAI-MODE réuni le 18/09/2015 a réélu le bureau suivant : J.-B. Caillau (responsable), P. Bich (responsable financier) et F. Silva (secrétaire).

Quelques manifestations en lien avec les thématiques du groupe :

- Journées SMAI-MODE 2016 à Toulouse du 23 au 25 mars 2016
- Trimestre Labex CIMI (Toulouse) sur le machine learning, septembre-décembre 2015
- PGMO days, 27-28 octobre 2015 (avec remise des prix de thèse le 27), à l'ENSTA Paristech
- Journée Industrielle des GdR MOA & RO : "L'optimisation et la programmation mathématique en contexte industriel", 12 novembre 2015, à l'IHP
- Workshop on Optimal Control of Partial and Ordinary Differential Equations, 16-17 novembre 2015, à l'École Polytechnique
- Second Workshop on Optimization for Image and Signal Processing, 7-9 décembre 2015 à l'IHP
- 10th International Young Researcher Workshop on Geometry, Mechanics and Control, 13-15 janvier 2016, à l'IHP

5.3. SMAI-GAMNI

Le groupe SMAI-GAMNI souhaite être candidat à l'organisation d'une conférence européenne conjointe IACM-ECCOMAS en 2020, avec comme partenaires IACM (International Association for Computational Mechanics), ECCOMAS (European Community on Computational Methods in Applied Sciences), SMAI-GAMNI et CSMA (Computational Structural Mechanics Association). D'autres pays pourraient également être candidats.

Les jurys pour le prix de thèse et le prix Blaise Pascal seront bientôt constitués.

5.4. SMAI-MAS

Les prochaines journées MAS se tiendront à Grenoble du 29 au 31 août 2016.

6. Divers

Le CIRM augmentera ses capacités d'accueil à partir de la fin de l'année 2017, ce qui devrait permettre d'accueillir davantage de manifestations auto-financées.

Une consultation nationale sur la future loi sur le numérique a débuté le 26 septembre, pour une durée de trois semaines. Il est possible de participer en s'inscrivant sur le site

<https://www.republique-numerique.fr/consultations/projet-de-loi-numerique/consultation/consultation>

Il est à noter que l'article 9 intitulé "Libre accès aux publications scientifiques de la recherche publique" aura certainement un impact considérable sur la recherche française. Des informations plus précises ont été envoyées aux adhérents de la SMAI par Fatiha Alabau, Présidente de la SMAI.